

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 MAI 2006**

**Délibération**  
n° 2006.05.131

**Crèche " Les  
Poussins " -  
remplacement des  
équipements  
thermiques :  
Demande de  
subvention auprès  
de l'ADEME**

**LE CINQ MAI DEUX MILLE SIX à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 avril 2006**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Jean-Claude BONNEVAL, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Jean-Yves DE PRAT, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Jean BOUGETTE à Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, François ELIE à Gérard MARQUET, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Jean-Michel LAMOUREUX à Robert CHABERNAUD, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Patrick RIFFAUD à Annie FOUGERE

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE / CRÈCHE

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**CRECHE " LES POUSSINS " - REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS THERMIQUES :  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME**

La crèche « Les Poussins » entrée dans le patrimoine de la ComAGA en 2001, est un bâtiment datant de 1974. Les installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire sont de type tout électrique.

Suite à la réalisation d'un diagnostic thermique en 2004 mettant en avant les non-conformités et dysfonctionnements des installations existantes, la ComAGA a confié une mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'étude AXE INGENIERIE dans le but de réhabiliter ces installations.

Ainsi, dans le cadre de la future réhabilitation du système d'eau chaude sanitaire, la ComAGA en partenariat avec l'Ademe Poitou Charentes a intégré dans son étude la possibilité d'un apport solaire thermique.

Le profil de consommation du bâtiment se prête particulièrement à ce type d'énergie, la consommation moyenne journalière en eau chaude étant de 3100 litres. La mise en place de 87 m<sup>2</sup> de capteurs solaires en toiture, permettrait un taux de couverture moyen des besoins annuels en ECS de 65%.

Le coût de cette option est estimé à 58 000 € HT par le bureau d'étude,

Considérant que les investissements dans les systèmes d'appoint solaire sont susceptibles d'être subventionnés par l'ADEME et la Région à hauteur de 60% du montant plafonné à 700 €/m<sup>2</sup>, la subvention estimée est de l'ordre de 34 800 €.

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 29 mars 2006,

Vu l'avis favorable de la commission Finances/Programmation du 11 avril 2006,

**Je vous propose donc :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès de l'ADEME et de la Région, ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de nous fournir un soutien financier dans le cadre de cette opération.

**D'IMPUTER** la recette aux articles 1321 et 1322 – sous fonction 64.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**15 mai 2006**

**Affiché le :**

**17 mai 2006**